

# « Vous attendez que je me fasse tuer » : des femmes victimes de violences sont privées d'hébergement d'urgence

15 septembre 2023

La lutte contre les violences faites aux femmes est-elle toujours la grande cause du quinquennat ? La situation actuelle des femmes qui demandent une mise en sécurité permet d'en douter. Comme celle de cette femme de 20 ans, qui a plusieurs fois subi des violences. D'abord, c'est son beau-frère qui l'a tabassée, alors qu'elle tentait de protéger sa sœur. Plus tard, son père l'a jetée dans l'escalier, contrarié qu'elle se soit interposée alors qu'il frappait sa compagne.

Sans solution d'hébergement, la jeune femme appelle, début septembre, une association chargée d'accueillir des femmes victimes de violences. Elle demande à être mise en sécurité.

À l'autre bout du fil, on lui répond que, malheureusement, on ne peut rien pour elle. Une directive de l'État, tombée quelques jours avant l'été, demande aux services du 115 dans les départements de réduire le nombre de nuitées

hôtelières d'urgence accordées aux sans-domicile ou aux femmes victimes de violences. Ce sont déjà des rustines au manque criant de places en foyers d'hébergement d'urgence. *« La jeune fille a pleuré, s'est demandé comment elle allait faire, évoque Valérie L., la travailleuse sociale qui lui a répondu. Elle a ajouté qu'elle allait chercher parmi ses contacts. Elle n'était pas du tout véhémement. J'aurais préféré qu'elle m'engueule. »*

## **Vers une obligation de porter plainte ?**

Partout en France, la situation s'est tendue au cours de l'été. *« Des consignes très claires ont été données aux préfets pour réduire le nombre de places, avec un tri des vulnérabilités, explique Nathalie Latour, déléguée générale de la FAS (Fédération des acteurs de la solidarité). Nous avons eu un été catastrophique. »*

À Toulouse, la préfecture de la Haute-Garonne a mis fin à l'hébergement à l'hôtel de trente-trois femmes victimes de violences conjugales, sans qu'aucune autre solution leur soit proposée. *« Grâce à une mobilisation locale, ces femmes ont pu à nouveau être mises à l'abri, détaille Françoise Brié, présidente de la FNSF (Fédération nationale solidarité femmes). Mais on a pu noter des situations compliquées dans d'autres départements. Parfois, les collectivités territoriales compensent. »* Il arrive aussi que des associations s'organisent pour suppléer l'État et payer des nuits d'hôtel sur fonds propres, financés par des dons privés.

Lors d'une manifestation du collectif « Nous Toutes » à Paris le 9 octobre 2022.

© Photo Amaury Cornu / Hans Lucas via AFP

*« Dans notre département, la préfecture a dit début juillet que le 115 devait supprimer soixante-dix personnes du dispositif des nuitées d'hôtel avant que l'on puisse de nouveau mettre des femmes victimes de violences en sécurité, rapporte Raphaël M., travailleur social. Qu'en attendant, rien ne serait possible. »*

Mediapart a eu accès à plusieurs consignes préfectorales qui somment les associations de prioriser les publics accueillis, précisant qu'elles seront contrôlées sur ce point. Dans la plupart des cas, les femmes victimes de violences font partie des publics prioritaires, mais il y a parfois des conditions restrictives. En Essonne par exemple, les femmes doivent porter plainte si elles veulent rester à l'abri plus de deux semaines. Sur le terrain, ces

consignes *« créent des discussions intenable, regrette Rebecca T., travailleuse sociale. Est-ce qu'une femme victime de violences mérite plus d'être mise en sécurité qu'une mère et son enfant qui sortent de la maternité sans logement ? ».*

## **Des hébergements d'urgence qui durent cinq ans...**

Ce resserrement des conditions d'accueil des femmes victimes de violences n'est pas nouveau, assurent Rebecca T. et ses collègues. *« Depuis janvier, une personne victime de violences ne peut être mise en sécurité que dans son département de résidence »*, rapporte Valérie L., qui a dû refuser de secourir une femme qui avait quitté la région parisienne pour se réfugier chez des amis. Les professionnel·les sont par ailleurs tenus de renseigner, dans le logiciel du 115, des informations toujours plus nombreuses sur la situation personnelle des femmes. Il arrive aussi qu'on leur refuse une nuit d'hôtel au prétexte d'un nombre d'enfants trop élevé.

De plus, *« cela fait des années que le manque de possibilités de relogement enkyte ces femmes dans les foyers spécialisés. Alors, les hébergements d'urgence deviennent des hébergements à moyen voire à long terme »*, déplorent les travailleurs sociaux interviewés. Il arrive que des femmes restent trois à cinq ans à l'hôtel.

Les associations ont pourtant encore en tête tout ce que le gouvernement leur a promis. En mars, la première ministre, Élisabeth Borne, a annoncé le déploiement d'un plan interministériel en faveur des femmes, au titre de « *grande cause des deux quinquennats du président de la République* ». Mais les professionnel·les se sentent bernés : « *Quatre ans après le Grenelle des violences conjugales et ses belles annonces, on refuse de mettre des femmes en sécurité, enrage Valérie L. Pendant le Covid, le gouvernement a beaucoup communiqué sur les violences intrafamiliales. Chez nous, les appels de femmes victimes ont ensuite doublé. Mais derrière, rien ne suit.* »

Le gendarme a été outré qu'on ne puisse rien faire.

Rebecca T., travailleuse sociale

Certes, depuis 2019, le budget de l'État concernant les femmes victimes a augmenté. Mais si on le rapporte au nombre de femmes accompagnées, « *depuis le Grenelle, le budget dépensé par l'État pour chaque femme victime de violences a baissé de plus de 25 %* », constate Anne-Cécile Mailfert, [présidente](#) de la Fondation des femmes qui vient de publier une [étude accablante](#) sur le sujet.

Qu'en pense le ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes ? Il n'a pas souhaité répondre à nos questions. Le cabinet du ministre du logement, quant à lui, tient à préciser qu'« *il n'y a jamais eu de réduction de places d'hébergement d'urgence depuis 2017* » :

« *Nous en avons financé 195 000 en 2022, puis 203 000 pour 2023* », précise-t-il. Lors de la présentation du « *pacte des solidarités* », lundi 18 septembre, Élisabeth Borne a annoncé qu'il n'y aurait pas d'augmentation en 2024.

## **Des conséquences violentes pour les femmes**

Contrairement aux directives on ne peut plus claires des préfets et préfètes concernant la baisse des places d'hébergement d'urgence, le ministère fait entendre qu'il préfère simplement des places stables aux nuitées hôtelières. Les travailleurs sociaux rient jaune : « *Dans notre département, moins de cent femmes victimes disposent d'une place en foyer d'urgence, tandis que deux cents en attendent une en dormant à l'hôtel !* »

Sur le terrain, le double discours du gouvernement a des conséquences violentes pour les femmes victimes. Depuis dix jours, Rebecca T. appréhende dès que le téléphone de la permanence sonne : « *Pourvu que madame ne demande pas une mise en sécurité !* » Devoir dire non à une femme qui demande de l'aide la brise.

On se retrouve à défendre les nuitées en hôtel alors qu'on a dénoncé combien les conditions de vie y étaient pauvres. Mais c'est toujours mieux qu'un féminicide.

Raphaël M., travailleur social

Comme à cette dame d'origine étrangère mariée depuis

un an à un Français rencontré sur les réseaux sociaux :  
« *C'est une femme éduquée, elle a scolarisé son fils adolescent dans le secteur privé. Elle a conscientisé les lourdes violences psychologiques que monsieur lui fait subir.* » Le jour où il lève la main sur elle pour la première fois, la femme dépose plainte et demande une mise en sécurité. « *Le gendarme a été outré qu'on ne puisse rien faire,* poursuit Rebecca T. *La femme était effondrée. Le gendarme a réussi à éloigner monsieur pour quelques jours. Dès le lendemain, madame nous a appelés, paniquée. Elle a bloqué les portes comme elle pouvait. Elle n'ose plus dormir ni aller prendre sa douche.* »

Les travailleurs et travailleuses sociales savent qu'un dépôt de plainte ou un premier départ d'une femme victime conduit généralement à une aggravation des violences. « *Ne pas répondre à leur besoin alors qu'elles viennent justement de s'opposer à l'agresseur les met vraiment en danger* », s'offusque Léa G.

Les professionnel·les interrogés par Mediapart ont dû aussi avouer leur impuissance à une femme, victime de son compagnon, qu'ils suivent depuis plusieurs années :  
« *Il y a quelques semaines, elle décide enfin de le quitter. On lui a proposé ce qu'on avait : un hébergement inapproprié, trop loin de son travail qu'elle aurait dû quitter. Elle refuse. On lui demande de patienter. Elle dort quelques nuits à la rue.* »

Il y a dix jours, la femme fait une tentative de suicide à

cause des violences. « *Et on ne peut toujours rien pour elle. Son assistante sociale a même demandé qu'on lui finance une place de camping* », raconte Raphaël M. « *C'est terrible, poursuit Rebecca T. On se retrouve à adopter un peu un fonctionnement de machine : "On ne peut rien faire pour vous."* » Une autre dit ne plus pouvoir exercer son travail d'écoute, sachant qu'elle ne peut rien proposer.

Raphaël M. évoque le cas d'une femme qui, faute de nuit d'hôtel disponible, a dû quitter son conjoint violent pour retourner chez sa mère, violente elle aussi. Devant le refus d'aide institutionnelle, la femme est devenue mutique. « *On sait très bien que cette situation va rompre toute possibilité de travail avec certaines femmes, déplore-t-il. On court le risque qu'il soit ensuite trop tard.* » Le professionnel est tiraillé : « *On se retrouve à défendre les nuitées en hôtel alors qu'on a dénoncé combien les conditions de vie y étaient pauvres. Mais c'est toujours mieux qu'un féminicide.* »

Le 19 septembre, cette équipe de travailleurs et travailleuses sociales a magiquement eu de nouveau le droit d'octroyer des mises en sécurité à trois femmes. « *Le 115 nous a dit qu'on était repassés beaucoup plus vite que prévu en dessous du seuil autorisé, explique Valérie L. Comment ? On n'y comprend rien. Et si on le dépasse à nouveau ? Va-t-on sans cesse travailler avec cette épée de Damoclès ?* »

Pour Nathalie Latour, de la FAS, cette absence de visibilité, d'orientation claire et de stabilité crée un « *moment grave* » : « *On sent une fragilisation énorme des publics et un épuisement des associations qui les accompagnent. Dans un contexte de crise du logement et d'inflation, le gouvernement ne peut pas prendre ces décisions floues et court-termistes. C'est très inquiétant pour l'avenir du travail social.* » Valérie L. ne peut chasser de son esprit la réaction de la dernière femme victime à qui elle a dû refuser une mise en sécurité : « *Alors ce que je vis, c'est pas assez grave ? Vous attendez que je me fasse tuer en fait.* »